



# Le CRIEUR PUBLIC

SOURCE D'INFORMATION  
CITOYENNE DE LA RÉGION  
DE COATICOOK

N° 38 **JUIN 2016**



**INFORMATION**  
SUPPLÉMENTAIRE ET VERSION  
ÉLECTRONIQUE DU *CRICUR PUBLIC*  
SUR LES SITES SUIVANTS :  
**coaticook.ca**  
**mrcdecoaticook.qc.ca**

## **02** NOUVELLES DE LA VILLE DE COATICOOK

Les plus récentes nouvelles  
du conseil municipal.

## **03** NOUVELLES DE LA MRC

Les plus récentes nouvelles  
du conseil de la MRC.

## **04** À L'AFFICHE

Information sur des sujets d'actualité  
et les prochaines activités.

## **06** À SAVOIR

Dossiers et sujets qui vous touchent.

## **09** INFO CITOYENNE

Information pratico-pratique  
pour la population de Coaticook  
ou de l'ensemble de la MRC.

## **11** CALENDRIER RÉGIONAL

Activités et événements à venir.

## **14** AVIS PUBLICS



## CLASSIQUE DE GOLF DU MAIRE DE COATICOOK, 25 ANS

Le 8 juin dernier se tenait la Classique de golf du maire de Coaticook. Pour célébrer le 25<sup>e</sup> anniversaire, la Classique de golf avait deux parrains d'honneur : Mme Josée Bélanger et M. Charles Vaillancourt. Malgré la température froide, 142 joueurs se sont lancés à l'assaut du Club de golf de Coaticook. Par la suite, 186 personnes ont pu partager le souper qui suivait la journée de golf. Rappelons que tous les profits sont versés à des organismes sportifs de la région. Cette année, un chèque de 1 000 \$ a déjà été remis à l'Association de soccer mineur et un autre de 1 000 \$ au Summum de la Frontalière. Au cours de l'été, d'autres dons seront faits à des athlètes ou organismes.

## JUMELAGE AVEC LA COMMUNE DE JALLAIS

Le 29 juin prochain, une délégation de Coaticook accompagnée du maire Bertrand Lamoureux se rendra en France pour signer le protocole de jumelage avec la commune de Jallais. En 2014, des Jallaisiens avaient visité la région de Coaticook et le maire, M. Jean-Robert Gachet, avait signé le protocole scellant officiellement l'association.



## COATICOOK CŒUR VILLAGEOIS

Depuis un peu plus d'un an, la Ville de Coaticook travaille pour obtenir son accréditation de « Cœur villageois » auprès de Tourisme Cantons-de-l'Est. C'est maintenant chose faite. Dans les prochaines semaines, il y aura une conférence de presse pour donner plus d'information.

Coaticook   
**Cœur villageois**

CANTONS-DE-L'EST

*Ici, on étire le temps*

## JUMELAGE AVEC LE CONSEIL MUNICIPAL MUNICIPAL

Lors de son assemblée ordinaire du 13 juin dernier, le conseil municipal a eu le privilège de recevoir 11 élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année des écoles Gendreau et Sacré-Cœur. Chacun d'eux était jumelé avec un élu ou un fonctionnaire. Ce fut une expérience très enrichissante tant pour les élèves que pour les élus et les employés.

## UN AUTRE ÉTÉ SIGNÉ FORESTA LUMINA

Une fois de plus cet été, les gens seront enchantés par la magie de *Foresta Lumina*. La saison vient tout juste d'être amorcée au Parc de la Gorge ainsi qu'au centre-ville de Coaticook. Une nouvelle signalisation sera installée pour diriger les gens vers le centre-ville. À partir du stationnement derrière le Pavillon des arts et de la culture, les gens seront invités à emprunter des navettes pour se rendre à l'entrée du site de *Foresta Lumina*. Le stationnement sera interdit dans certaines rues de Coaticook-Nord pour la saison estivale. Les résidents qui auront besoin d'utiliser des espaces de stationnement pourront se procurer des vignettes à l'hôtel de ville.



## FINANCEMENT DE PROJETS AVEC LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DE COATICOOK



Dans le cadre de l'appel à projets qui s'est terminé le 15 avril dernier, le conseil de la MRC a autorisé le financement de douze projets, soit cinq projets territoriaux et sept projets locaux, pour un total de 233 678 \$. Voici de façon plus détaillée les sommes allouées pour chaque projet :

Promoteurs	Projets territoriaux	Montant accordé
Croquarium	<b>Ensemble, nourrir l'avenir</b> pour le développement d'outils pédagogiques pour les familles, les enseignants du secondaire et les producteurs ou transformateurs agroalimentaires	4 000 \$
MRC de Coaticook	<b>Circuit électrique</b> pour le déploiement de bornes électriques dans sept municipalités du territoire	59 600 \$
Rues principales Coaticook	<b>Expérience immersive</b> au centre-ville de Coaticook pour mieux accueillir les visiteurs de <i>Foresta Lumina</i>	5 000 \$
Corporation de développement communautaire de la MRC de Coaticook	<b>Réseau de communication citoyenne MRC Coaticook</b> , une plateforme Web pour mieux informer les citoyens sur les services et activités	6 500 \$
MRC de Coaticook	<b>Nouveau circuit navigable L'Aquaticook</b> pour donner aux adeptes de canot et de kayak un accès à la rivière Coaticook	20 000 \$

Promoteurs	Projets locaux	Montant accordé
Parc de la Gorge de Coaticook	<b>Jeux d'eau illuminés</b> pour les visiteurs et résidents de la MRC de Coaticook	33 000 \$
Ville de Coaticook	<b>Pavillon de services à la plage du lac Lyster à Baldwin</b> pour améliorer l'accueil des visiteurs et des citoyens	38 607 \$
Municipalité de Compton	<b>Installation de mobilier de parc au Récré-O-Parc</b>	15 008 \$
Fabrique de la paroisse Notre-Dame-de-l'Unité	Aménagement d'une <b>salle communautaire multifonctionnelle</b> au sous-sol de l'église Saint-Thomas-d'Aquin	10 000 \$
Municipalité de Saint-Malo	Aménagement d'une <b>halte routière</b> au centre du village pour améliorer l'accueil des visiteurs	7 997 \$
Municipalité de Stanstead-Est	Projet <b>Stanstead-Est valorise son patrimoine</b> en réalisant, sur plusieurs phases, des travaux de restauration du bâtiment du bureau municipal, une petite école ayant une grande valeur patrimoniale	16 566 \$
Ville de Waterville	Projet d' <b>aménagement de modules de jeu pour les 0-5 ans au parc Bellevue</b>	17 500 \$
<b>Total</b>		<b>233 678 \$</b>

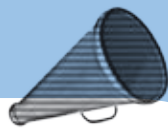
## FINANCEMENT DE PROJETS AVEC LE FONDS DE COURS D'EAU DE LA MRC DE COATICOOK

Dans le cadre de l'appel à projets du printemps 2016 du Fonds de cours d'eau, le conseil de la MRC a autorisé le financement de dix projets de stabilisation de rive (volet individuel) pour un total de 40 750 \$.

**Pour ce qui est du volet collectif du Fonds, trois projets reçoivent du financement :**

- Projet d'échantillonnage dans la rivière Coaticook aux cinq sites de mise à l'eau prévus dans le cadre du projet de circuit canotable de la rivière Coaticook : **578 \$**
- Projet d'échantillonnage d'eau de surface des tributaires du lac Wallace à Saint-Herménégilde : **840 \$**
- Projet de diagnostic environnemental du bassin versant du lac Lyster : **5 000 \$**





# CALENDRIER DE VIDANGE DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES 2016

Par Cathy Patoine, coordonnatrice à la vidange des boues

**La période de vidange des boues de fosses septiques pour le secteur de Coaticook a commencé le 1<sup>er</sup> juin dernier. Chaque propriétaire d'une fosse septique recevra un avis par la poste ou par courriel deux semaines avant la période de vidange, lui demandant de dégager ses couvercles pour la semaine prévue.**

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les périodes de vidange prévues selon la municipalité.

## VIDANGE SÉLECTIVE

Nous rappelons que la MRC de Coaticook a opté pour une vidange sélective des fosses septiques, une technique approuvée et recommandée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Cette technique permet de retourner l'eau filtrée dans la fosse après la vidange des boues. Évidemment, cette technique ne s'applique pas aux fosses scellées.

Municipalité	Période de vidange prévue*
Barnston-Ouest	2017
Coaticook	Entre le 1 <sup>er</sup> juin et la fin août 2016
Compton	2018 ou 2019 selon les secteurs
Dixville	Communiquez avec la municipalité au 819-849-3037
East Hereford	2017
Martinville	2017
Sainte-Edwidge	Fait en juin 2016
Saint-Herménégilde	2017
Saint-Malo	Entre la fin août et la mi-septembre 2016
Saint-Venant-de-Paquette	2017
Stanstead-Est	2017
Waterville	Entre le début septembre et la fin octobre 2016



\* Il est possible que certaines propriétés d'une même rue ou d'un même chemin ne soient pas programmées dans la même semaine.

## COLLECTE DE SOUTIENS-GORGE 2016

SANTÉ & BIEN-ÊTRE

Par Nourri-Source Coaticook

Cette année, Nourri-Source Coaticook a amassé 457 soutiens-gorge! C'est donc un total de 457 \$ qui a été remis à la Fondation du cancer du sein du Québec!

Nous désirons remercier chaleureusement toute la population qui a participé à cet événement annuel ainsi que nos précieux collaborateurs qui ont amassé ces soutiens-gorge tout au long de l'année, soit :

- la boutique **Les beautés cachées, Coaticook;**
- la pharmacie **Proximed Chantal Dionne et Éric Portelance, Compton;**
- le **CSSS de la MRC-de-Coaticook;**
- le **domaine Équi-Sphère, Compton.**



Nous vous invitons à participer l'an prochain!

Prenez l'habitude de remettre vos vieux soutiens-gorge au profit de la Fondation du cancer du sein : la plupart des sites recueillent les soutiens-gorge à l'année.

coaticook@nourri-source.org  
819-849-4876, poste 57299



## VIDANGE D'URGENCE

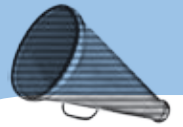
Si vous avez besoin d'une vidange en dehors de la période prévue, veuillez communiquer avec l'entrepreneur: Beaugard Fosses Septiques au 1-855-333-9001. Vous devrez payer les frais associés à cette vidange supplémentaire hors circuit, le cas échéant. Vous bénéficierez toutefois des prix négociés par la MRC.

## OBLIGATION DE VIDANGE

Il est important de rappeler que le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, R. 22) impose une fréquence de collecte tous les deux ans pour les résidences permanentes et tous les quatre ans pour les résidences saisonnières. La mise en application et le respect de ce règlement sont la responsabilité des municipalités et, à moins d'une modification des lois et règlements provinciaux, nous devons respecter cette fréquence.

Ainsi, la collaboration de la population permettra une meilleure logistique du programme et, par le fait même, un bon fonctionnement des installations septiques à plus long terme ainsi que la protection de l'environnement.

Pour toute information supplémentaire, consultez notre site Internet [mrcdecoaticook.qc.ca](http://mrcdecoaticook.qc.ca) ou contactez-nous au 819-849-9166 ou à [boues@mrcdecoaticook.qc.ca](mailto:boues@mrcdecoaticook.qc.ca).



## DES CADETS POLICIERS DANS LA MRC DE COATICOOK

Par *Frédéric Pelletier, lieutenant*

Le 13 juin, les cadets de la Sûreté du Québec ont fait leur entrée dans la MRC de Coaticook. Deux cadets assureront une présence et une surveillance dans les

quartiers et les parcs, participeront à des événements locaux et prendront part à des activités de relations communautaires.

Cette année, 66 étudiants ou diplômés en techniques policières ont été embauchés dans le cadre du programme de cadets de la Sûreté du Québec, déployé en partenariat avec les municipalités qui reçoivent les cadets.

Ce programme constitue une expérience de travail enrichissante pour les futurs policiers. En effet, il se distingue par la qualité de la formation qu’il offre aux cadets ainsi que par l’encadrement dont ceux-ci bénéficient tout au long de la saison.

Au cours de la saison 2015, 60 cadets de la Sûreté du Québec ont réalisé plus de 11 100 activités reliées à leur mandat. Parmi ces activités, soulignons que 79 % des heures d’activités des cadets ont été consacrées à la surveillance à pied ou à vélo. Chaque année, la présence des cadets contribue à accroître le lien de proximité avec la population et permet à des jeunes d’acquérir une expérience de travail inoubliable.

Pour obtenir plus d’information sur le programme de cadets de la Sûreté du Québec, le public est invité à visiter le site Internet de la Sûreté du Québec et à s’abonner à la page Facebook de la Sûreté, où des nouvelles sur les cadets seront publiées tout au long de l’été.

## DES DIRIGEANTS QUI VEILLEN À VOS INTÉRÊTS

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Parmi ses principales responsabilités, le conseil d'administration :

- S'assure de l'intégration des valeurs coopératives dans les pratiques de la caisse;
- Établit les orientations et les politiques de la caisse ainsi que son plan d'affaires et son budget de fonctionnement;
- Embauche et encadre la personne qui assume les responsabilités de direction générale de la caisse;
- Contrôle la gestion financière et la gestion des risques de la caisse;
- S'assure de la satisfaction des membres;
- Représente la caisse dans la communauté et auprès du Mouvement Desjardins.



René Bessette  
**Président**



Nadine Groulx  
**Vice-présidente**



Marie-Claude Lamoureux  
**Secrétaire**



Yves Bond  
**Administrateur**



Sylvie Caron  
**Administratrice**



Roxanne Provencher  
**Dirigeante de la relève**



Joëlle Côté  
**Administratrice**



Sara Favreau-Perreault  
**Administratrice**



Gervais Gagnon  
**Administrateur**



Jean-Maurice Plafler  
**Administrateur**



Yvon St-Laurent  
**Administrateur**

### CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le conseil de surveillance d'une caisse doit s'assurer :

- Du respect des valeurs, des principes et des règles du Code d'éthique et de déontologie;
- De l'exercice des droits et responsabilités démocratiques à l'intérieur de la caisse;
- Que la caisse s'acquitte de ses responsabilités d'éducation coopérative, économique et financière;
- De la qualité de la collaboration de la caisse avec les autres caisses, le réseau Desjardins et les autres organisations coopératives de son milieu;
- Que l'engagement de la caisse se réalise d'une manière efficace et conforme à ses valeurs;
- De l'intégration des valeurs coopératives et permanentes dans les pratiques commerciales et les pratiques de gestion de la caisse.



Gaétan Couture  
**Président**



Eva Marchesseault  
**Secrétaire**



Gladys Bruun  
**Conseillère**



Gilles Garant  
**Conseiller**



Michel Lemieux  
**Conseiller**



**Desjardins**  
Caisse des Verts-Sommets  
de l'Estrie



## BERCE DU CAUCASE : UNE PLANTE EXOTIQUE ENVAHISSANTE S'IMMISCE DANS LA RÉGION

SANTÉ & BIEN-ÊTRE

Une espèce exotique envahissante (EEE) commence à se disperser rapidement sur le territoire de la MRC de Coaticook. La berce du Caucase a été observée à quelques endroits dans la région. Originaires d'Asie, la berce du Caucase est une plante spectaculaire pouvant atteindre cinq mètres de haut. Coiffée de grandes ombrelles remplies de petites fleurs blanches, cette plante peut être attrayante, mais attention! elle est extrêmement envahissante et très dangereuse. La sève de la plante est toxique et peut causer de graves brûlures.



Si la sève atteint la peau, les rayons du soleil viendront activer les effets et causer des irritations cutanées semblables à des brûlures de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés, dont les effets se feront ressentir année après année. Il est important de consulter un médecin si vous entrez en contact avec la sève.

En plus d'être un danger pour la santé, les plantes envahissantes représentent une grave menace pour la biodiversité. Elles ont la capacité de se propager extrêmement rapidement, causant ainsi de multiples impacts négatifs sur la faune et la flore.

### QUE FAIRE SI VOUS APERCEVEZ LA BERCE DU CAUCASE?

La première étape est de confirmer qu'il s'agit bien de la berce du Caucase. Cette plante peut être confondue avec la berce laineuse, une espèce indigène du Québec qui n'est pas toxique. Au premier coup d'œil, la berce laineuse semble identique à la berce du Caucase. Cependant, des différences permettent de les distinguer :

- La berce du Caucase peut atteindre une hauteur de deux à cinq mètres, tandis que la berce laineuse n'atteint qu'entre un et trois mètres;
- La tige de la berce laineuse ne présente que peu ou pas de taches rouges et elle est couverte de poils blancs soyeux, alors que celle de la berce du Caucase comporte beaucoup de rouge et peu de poils;
- Les feuilles de la berce laineuse sont moins découpées et moins dentées que celles de la berce du Caucase.



La berce du Caucase se retrouve dans les endroits humides et les milieux perturbés, notamment le long des cours d'eau, des fossés et des routes. Si vous croyez l'avoir identifiée et avant d'entreprendre tout traitement, il est important de communiquer avec votre municipalité pour valider l'identification de la plante. Par la suite, un professionnel de la MRC, accompagné par votre municipalité, pourra utiliser diverses mesures pour contrôler la plante, de préférence avant que les graines ne se dispersent (juillet). Confier le travail à un professionnel permet d'éviter des risques pouvant nuire à votre santé et à l'environnement, tout en vous assurant l'élimination adéquate de la berce du Caucase.

Notez également que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) a mis à la disposition du public **un outil web du nom de Sentinelle**. Cet outil permet de transmettre directement à l'aide de son téléphone mobile une photo de la plante et ses coordonnées GPS.

## LE CENTRE D'INITIATIVES EN AGRICULTURE : 25 ANS À RACONTER!

DÉVELOPPEMENT

### La naissance, 1990-1994



EN 1989, la Ville de Coaticook achète la Ferme du Plateau dans le but d'y aménager un projet immobilier. Les jugements du Festival du lait déménagent alors dans la grange patrimoniale. Après l'événement, des agriculteurs et intervenants discutent ensemble et en viennent tous à la même conclusion : la Ferme du Plateau doit devenir un lieu de concertation et de formation! D'ailleurs, ce projet avait déjà été inscrit dans le plan d'action de la MRC.

AINSI, DÈS 1990, le milieu agricole se mobilise et décide de créer le CIARC. En 1992, l'organisme rachète de la Ville la Ferme du Plateau, qui retrouve sa vocation première. Des agriculteurs de la région prêtent des vaches, du quota, du matériel et de l'argent. Un troupeau est constitué et la production laitière reprend!

DEUX ANS PLUS TARD, en collaboration avec la Commission scolaire de Coaticook, le CRIFA est mis sur pied. Ce nouveau lieu de formation professionnelle est privilégié : il bénéficie d'une ferme magnifique à un jet de pierre! L'école commence donc à former la relève agricole dès 1994 avec la complicité du CIARC.





## LES ENVIROCONSEILLERS SONT DE RETOUR!

Par Monique Clément, chargée de projet, Matières résiduelles

Encore cette année, deux enviroconseillers, Pénélope Houle et Jérémy Parent, sillonneront les routes de la MRC de Coaticook afin de sensibiliser et même de motiver les citoyens et les commerçants à la bonne gestion des matières résiduelles.

Dans un souci d'améliorer la qualité des matières récupérées et d'augmenter la participation, ils vérifieront le contenu de vos bacs placés en bordure de la route et iront peut-être cogner à votre porte. Ils apposeront des autocollants de félicitations sur les bacs émérites et remettront des rappels amicaux pour vous informer des points à améliorer. **N'ayez crainte, vous ne recevrez pas de contravention**, pas encore...

Ils seront aussi présents dans certains événements et iront faire des animations dans les camps de jour et les campings.

Pénélope et Jérémy seront très précieux pour encourager les citoyens à opter pour les meilleures pratiques et pour cibler les secteurs problématiques. N'hésitez pas à les interpeller pour faire un brin de jasette ou pour poser vos questions. Ils se feront un plaisir de vous donner des renseignements et des trucs pour vous simplifier la vie et pour préserver l'environnement.

En 2015, près de 60 % des matières générées par les citoyens de la MRC de Coaticook ont été détournées de l'enfouissement grâce aux différents programmes de récupération. Malgré tout, des matières recyclables ou compostables se retrouvent encore dans certains bacs à déchets. Bien que nous soyons parmi les meilleurs au Québec, nous pouvons encore nous améliorer. À San Francisco, c'est 80 % des matières résiduelles qui sont valorisées!

Vous pouvez contacter les écoconseillers à la MRC au 819-849-9166 ou par courriel à l'adresse [ecoconseiller@mrcdecoaticook.qc.ca](mailto:ecoconseiller@mrcdecoaticook.qc.ca).



ENVIRONNEMENT

## SÉCURIJOUR COATICOOK : UN GROS MERCI!

Par Christian Létourneau et Jonathan Garceau, coordonnateurs, Sécurijour Coaticook

Le 27 mai dernier a eu lieu la sixième édition du Sécurijour Coaticook à l'école le CRIFA. Cette journée d'apprentissage s'adressait aux jeunes de 6<sup>e</sup> année des écoles de la région de Coaticook.

Lors de cette journée, les 175 élèves ont eu la chance de participer à dix ateliers d'une vingtaine de minutes qui avaient pour but de les sensibiliser à différentes situations pouvant être vécues au quotidien, comme l'utilisation d'un extincteur portatif (par Pierre Lapointe, Régie incendie de Coaticook), la sécurité ferroviaire (par Sylvain Brière et Jean-Guy DuSablon, Opération Gareautrain), la sécurité avec les produits dangereux (par Monique Clément, MRC de Coaticook), la sécurité sur

les cours d'eau (par Tristan Martineau), la sécurité avec la machinerie agricole (par Valérie Giguère, UPA Estrie), la sécurité à VTT (par André Boucher, Sûreté du Québec), la protection de l'ouïe (par Cassandre Comtois, MRC de Coaticook), la protection de la vue (par Frédéric et Catherine, Maison des jeunes de Coaticook), l'approche sécuritaire auprès des personnes handicapées (par Fabienne Côté, Association des personnes handicapées de Coaticook) et l'importance de la protection solaire (par Marie-Pier et Cassandra). Pour conclure la journée, le Club Lions de Coaticook a contribué au tirage de 20 casques de vélo et de deux vélos.

Les organisateurs de l'événement aimeraient remercier les nombreux partenaires qui ont permis de faire de cette journée un succès : le Club Lions de Coaticook, le Club Odd Fellows, le Fonds Tillotson, la MRC de Coaticook, la Régie incendie de Coaticook, l'école le CRIFA, Financement agricole Canada, IGA Coaticook, la Fédération des producteurs de lait, la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie, Promutuel, le Club Aramis, la Laiterie de Coaticook, Princess Rebekah Lodge, Victoria Lodge #16 I.O.O.F., Brunelle Électronique, la municipalité de Barnston-Ouest, la municipalité de Saint-Herménégilde, Service agricole Luke Bélanger et Autobus Ashby.

Sans oublier l'équipe de bénévoles : Thommy Gagnon, Marc Hébert, Vincent Demers, Michel Ste-Marie, Yvan Morin, Noël Duplessis, France Thibault, Roger Garceau et Sonia Doiron.

Le comité organisateur vous dit un gros merci et espère vous compter parmi ses partenaires pour la septième édition l'année prochaine!

JEUNESSE



## CE QUE VOUS DEVRIEZ SAVOIR SUR VOTRE BIBLIOTHÈQUE!

CULTURE

### NOUVEAU SERVICE DE PRÊT DE REVUES EN FORMAT NUMÉRIQUE

Depuis le 30 mai dernier, les abonnés de la bibliothèque de Coaticook bénéficient d'un accès à Zinio, une nouvelle ressource numérique de prêt de magazines électroniques. Donnant accès à un vaste choix de magazines français et anglais dès leur publication, Zinio permet d'emprunter un nombre illimité de revues à partir de votre ordinateur ou de votre appareil mobile (Apple ou Android), et ce, sans date de retour. L'accès à cette ressource est possible à l'adresse suivante : [mabibliotheque.ca/estrie/fr/livres-et-ressources-numeriques/index.aspx](http://mabibliotheque.ca/estrie/fr/livres-et-ressources-numeriques/index.aspx).



Pour vous prévaloir de ce service, vous devez être abonné à la bibliothèque et faire activer l'accès à votre dossier en ligne. Rappelons que l'abonnement à la bibliothèque est gratuit pour les résidents de Coaticook (preuve à l'appui) et pour les détenteurs du passeport culturel. Vous n'avez qu'à passer nous voir pour obtenir votre carte et votre numéro d'identification personnel (NIP). Par la suite, vous pourrez accéder, depuis votre appareil personnel, à cette nouvelle ressource électronique et explorer les autres services offerts en ligne, dont les livres numériques et certaines bases de données.

### RAPPEL POUR LE CLUB DE LECTURE TD POUR LES JEUNES

On rappelle aux jeunes de 8 à 12 ans de s'inscrire au Club de lecture TD, qui aura lieu encore cet été, sous le thème *La nature*. Les rencontres devraient avoir lieu les mardis à compter du 28 juin. Pour l'inscription, composez le 819-849-4013, poste 103, ou présentez-vous au comptoir de prêt de la bibliothèque.

### LES TITRES POPULAIRES...



## VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER AU PROCESSUS DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE DU CIARC?

ASSUREZ-VOUS D'ÊTRE MEMBRE DU CIARC, C'EST GRATUIT! CONTACTEZ-NOUS POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATION :

**819-849-4802**

**ADMINISTRATION@CIARC.CA**

### LUC MARCOUX

CONSEILLER COMMUNAUTAIRE, TRANSPORT ADAPTÉ ET ENVIRONNEMENT

**Siège 1** [l.marcoux@coaticook.ca](mailto:l.marcoux@coaticook.ca)

Comité d'évaluation des demandes de démolition • Comité de retraite des employés de la Ville • Comité des communications • Comité des finances • Comité de la convention collective et des griefs des employés • Comité santé et sécurité au travail • Comité sur l'étude du PPU - zone centrale • Comité de gestion des matières résiduelles de la MRC • Fête du bénévolat • Rues principales • Acti-Bus • Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook • Société de transport interurbain

### SYLVIANE FERLAND

CONSEILLÈRE CULTURE **Siège 2** [s.ferland@coaticook.ca](mailto:s.ferland@coaticook.ca)

Artiste en résidence • Commission municipale de la culture • Fête du bénévolat • Harmonie de Coaticook • Musée Beaulne • Pavillon des arts et de la culture • Société d'histoire de Coaticook • Comité de toponymie • Comité des communications • Bibliothèque Françoise-Maurice

### GUYLAINE BLOUIN

CONSEILLÈRE SPORTS ET LOISIRS **Siège 3** [g.blouin@coaticook.ca](mailto:g.blouin@coaticook.ca)

Carrefour Loisirs de la MRC de Coaticook • Happening d'inscription aux activités sportives et culturelles • Responsable des loisirs d'été (baseball, soccer, stades) • Fête du bénévolat • Responsable des sports d'hiver (hockey, patinage artistique) • Comité des loisirs • Québec en Forme

### RAYNALD DROLET

CONSEILLER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, TOURISME ET URBANISME

**Siège 4** [r.drolet@coaticook.ca](mailto:r.drolet@coaticook.ca)

Comité d'évaluation des demandes de démolition • Rues principales • Fête du bénévolat • Société de développement de la Gorge de Coaticook inc. • Société du parc Découverte nature • Comité des communications • Comité consultatif d'urbanisme • Comité sur l'étude du PPU - zone centrale • Comité touristique de la MRC

### SIMON MADORE

CONSEILLER SPORTS, LOISIRS, FAMILLE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

**Siège 5** [s.madore@coaticook.ca](mailto:s.madore@coaticook.ca)

Société de développement de la Gorge de Coaticook inc. • Fête du bénévolat • Comité des loisirs • Société du parc Découverte nature • Acti-Sports de la polyvalente La Frontalière • Coaticook River Water Power Company • Comité de la sécurité publique de la MRC • Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook • Responsable des questions familiales

### FRANÇOIS LÉVESQUE

CONSEILLER AGRICULTURE, COURS D'EAU ET VOIRIE RURALE

**Siège 6** [f.levésque@coaticook.ca](mailto:f.levésque@coaticook.ca)

Comité consultatif d'urbanisme • Comité de gestion de l'eau de la MRC • Comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François • Exposition de la Vallée de la Coaticook • Office municipal d'habitation • Dossier agriculture • Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook (CIARC) • Responsable des travaux extérieurs en milieu rural • Société du parc Harold-F.-Baldwin • Fête du bénévolat

LES CONSEILLERS  
VILLE DE COATICOOK





## SOIRÉE D'INFORMATION PARENTS-ENFANTS



COATICOOK

Loisirs d'été Coaticook invite l'ensemble des enfants inscrits ainsi que leurs parents à une soirée d'information visant à expliquer le fonctionnement du camp et à répondre aux questionnements. Vous en saurez davantage sur l'arrivée de l'enfant sur le site, le fonctionnement général, le service de garde, les activités et sorties, le matériel à apporter, le code de vie, et bien plus encore.

Les enfants pourront aussi rencontrer leur animateur ou animatrice et récupérer leur t-shirt de camp.

La rencontre aura lieu le lundi 20 juin, 18 h 30, à la polyvalente La Frontalière (palestre, entrée secteur des sports).

## DÉBUT DES SERVICES D'ANIMATION ESTIVALE

MRC

Les Services d'animation estivale de la MRC de Coaticook offrent cet été une programmation axée sur le thème *Les Leaders de demain!* En effet, les sept camps de jour présents sur le territoire (Dixville, East Hereford, Sainte-Edwidge, Saint-Herménégilde, Saint-Malo et Waterville) offriront diverses activités faisant appel aux qualités entrepreneuriales.

De façon plus concrète, les jeunes participeront à des activités sollicitant par exemple la communication, la créativité, le sens des responsabilités, l'esprit d'équipe ou la collaboration, dans le but ultime de mettre sur pied leur propre compagnie ou bien de faire la promotion d'un produit ou service.

La septième et dernière semaine de camp de jour vous permettra de découvrir et d'admirer la réalisation de ce beau concept.

## FÊTE NATIONALE À COMPTON

MRC



Cette année encore, la municipalité de Compton vous offre une très belle programmation et vous invite à venir découvrir le groupe Grand Barda. C'est au Récré-O-Parc le jeudi 23 juin prochain que vous aurez la chance de célébrer la Saint-Jean-Baptiste en excellente compagnie et dans une ambiance de fête!

Tout au long de la soirée, vous pourrez danser au rythme de chansons de notre magnifique répertoire québécois!

### PROGRAMMATION DÉTAILLÉE

- 18 h** Ouverture du site : jeux gonflables, animation et prix de participation
- 19 h 15** Discours patriotiques
- 19 h 30** Spectacle du groupe Grand Barda
- 21 h 45** Feu de joie
- 22 h** Feu d'artifice
- 22 h 15** Spectacle du groupe Grand Barda

Un bar et une cantine seront également sur place pour faire de cette soirée un moment agréable. L'événement aura lieu beau temps mauvais temps.

Soyez des nôtres!

## FÊTE NATIONALE À BARNSTON-OUEST

MRC



Le comité des loisirs, en collaboration avec la municipalité de Barnston-Ouest, vous convie à sa fête nationale qui aura lieu le vendredi 24 juin prochain au parc de Kingscroft. Ce rassemblement se veut une fête de quartier en l'honneur du Québec.

### PROGRAMMATION DÉTAILLÉE

- 12 h** Ouverture, mot de bienvenue du maire
- 12 h 30** Repas communautaire, les convives peuvent apporter leurs victuailles ou acheter des hot dogs et des boissons sur place.
- 13 h** Animation avec différents jeux extérieurs pour toute la famille, karaoké avec musique québécoise sur la thématique *Québec, de l'ART pur!*
- 14 h** Visite des pompiers de la Régie d'incendie de Massawippi
- 16 h** Fermeture, mot de la fin du maire

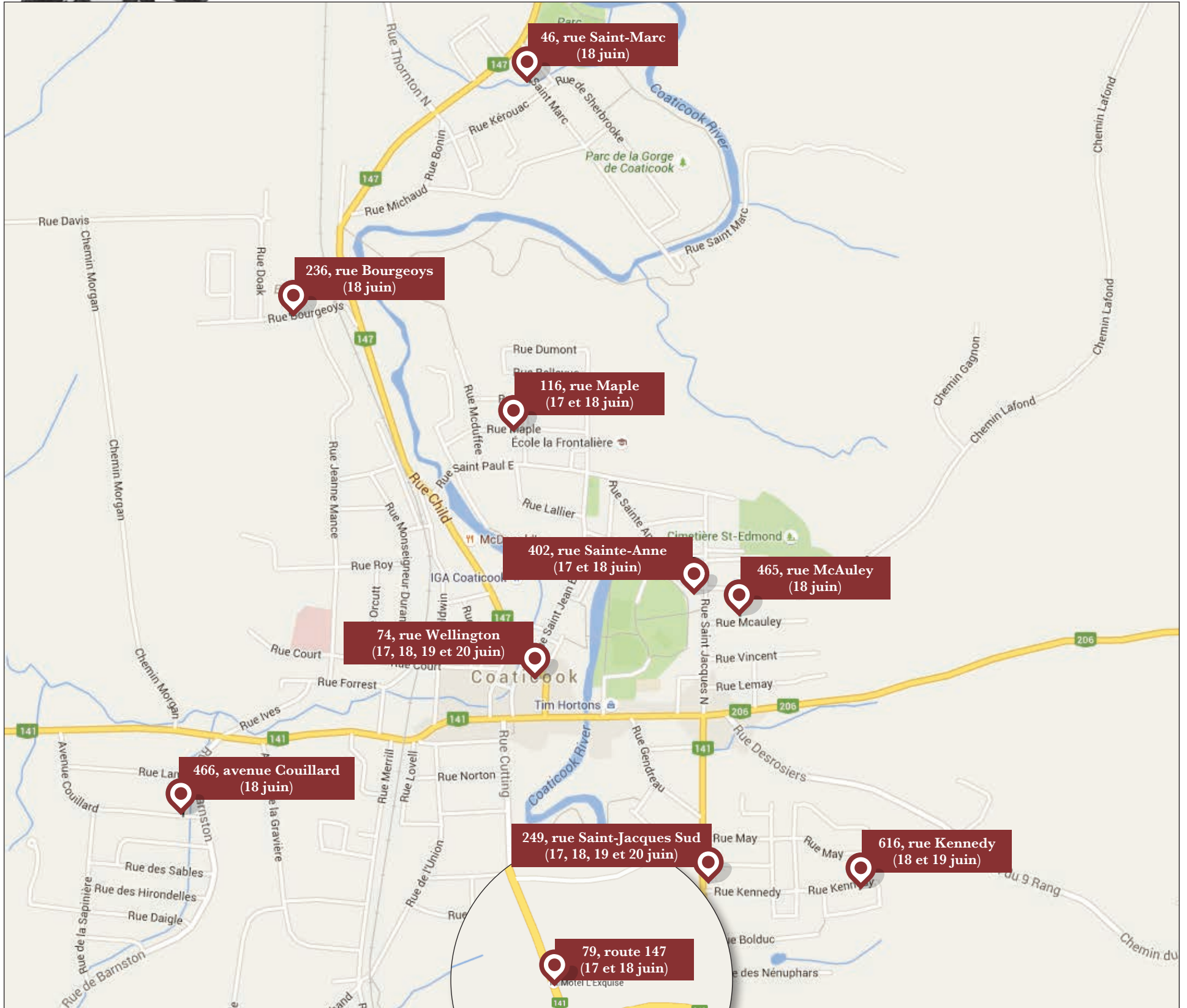
Toute la journée, il y aura de la musique d'ambiance avec des chansons québécoises, des jeux gonflables pour les jeunes, la vente de hot dogs et de boissons gazeuses ainsi que des surprises pour les enfants!

Soyez des nôtres!





# VENTES-DÉBARRAS JUN 2016 VILLE DE COATICOOK



**PROCHAINES VENTES-DÉBARRAS :  
DU 2 AU 5 SEPTEMBRE**

Info : [coaticook.ca/vivre/communication/ventes-debarras-2016.html](http://coaticook.ca/vivre/communication/ventes-debarras-2016.html)



FAMILLE

**CAFÉ LES 3 SOEURS**  
**Bébé café Waterville**

**MERCREDI 15 JUIN**  
**DE 9 H À 11 H**

Information au 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

**PARC JEAN-D'AVIGNON**  
**En forme avec bébé**

**MERCREDI 15 JUIN**  
**DE 9 H 30 À 10 H 30**

Inscription au 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

**RESTAURANT LE CROISSANT CHAUD**  
**Bébé café Coaticook**

**JEUDI 16 JUIN DE 9 H À 11 H**

Information au 819-849-7011, poste 231.

CULTURE

**PARC-ÉCOLE MGR-DURAND**  
**Des heures**  
**du conte en plein air**  
**au Croque-livres**

**JEUDI 16 JUIN**  
**À 10 H 30 : 3 À 5 ANS**  
**À 11 H 25 : 6 À 8 ANS**  
**À 15 H 05 : 9 À 12 ANS**

Des contes animés par Rachel Rouleau.  
Les livres sont libérés!

CULTURE

**BIBLIOTHÈQUE**  
**FRANÇOISE-AURICE**  
**Heure du conte**

**JEUDI 16 JUIN À 18 H 30**

Heure du conte en pyjama avec Caroline  
suivie d'une séance de yoga.

DÉVELOPPEMENT

**CENTRE-VILLE DE COATICOOK**  
**Vente-trottoir**

**JEUDI 16 JUIN**  
**ET VENDREDI 17 JUIN**

FAMILLE

**PARC CHARTIER**  
**Les Contes**  
**de la fontaine**

**VENDREDI 17 JUIN À 16 H 30**

Avec vos tout-petits, venez écouter de belles  
histoires en plein air, suivies d'une activité!

SANTÉ & BIEN-ÊTRE

**CLUB SOCIAL**  
**DES TROUBADOURS DE LA VIE**  
**Un bon repas**  
**spaghetti!**

**VENDREDI 17 JUIN**  
**DE 11 H 30 À 13 H**



Association des personnes handicapées  
de la MRC de Coaticook

L'APHC+ a le plaisir de vous inviter au dîner  
annuel au profit du groupe les Troubadours  
de la vie au 20, rue Gérin-Lajoie, Coaticook.  
Le repas se compose de spaghetti, d'un  
dessert et d'une boisson, pour seulement 10 \$.  
Information au 819-849-4949.

CULTURE

**PARC CHARTIER**  
**Les Concerts**  
**Desjardins**  
**de l'Harmonie**  
**de Coaticook**

**VENDREDI 17 JUIN À 19 H**

La musique populaire ramènera toute  
l'Harmonie au kiosque et vous séduira par ses  
rythmes divers et les souvenirs retrouvés, avec les  
succès des Beatles, *Johnny B. Goode*, *La vie en rose*...

CULTURE

**MAISON DE L'ARBRE**  
**DE SAINT-VENANT-DE-PAQUETTE**  
**Souper-spectacle**  
**Spécial fête des Pères**

**SAMEDI 18 JUIN À 19 H**

Artistes locaux invités, dont le trio Deux sucres,  
un lait. Table d'hôte et spectacle : 45 \$.  
Réservation au 819-515-8686.

FAMILLE

**PARC DÉCOUVERTE NATURE**  
**Fête des Pères**  
**DIMANCHE 19 JUIN**  
**DE 10 H À 17 H**



Entrée gratuite pour le papa ou le grand-  
papa accompagné d'un enfant. En cadeau,  
un poisson incluant la cuisson sur BBQ. Jeux  
gonflables, tir à l'arc et tirages de prix de  
présence. Information à [decouvertenature.qc.ca](http://decouvertenature.qc.ca).

CULTURE

**PARC-ÉCOLE GENDREAU**  
**Des heures**  
**du conte en plein air**  
**au Croque-livres**

**LUNDI 20 JUIN**  
**À 10 H 30 : 3 À 5 ANS**  
**À 11 H 20 : 6 À 8 ANS**  
**À 12 H : 9 À 12 ANS**

Des contes animés par Francine Giroux.  
Les livres sont libérés!

FAMILLE

**CAFÉ LES 3 SOEURS**  
**Bébé café Waterville**

**MERCREDI 22 JUIN DE 9 H À 11 H**

Information au 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

**PARC JEAN-D'AVIGNON**  
**En forme avec bébé**

**MERCREDI 22 JUIN**  
**DE 9 H 30 À 10 H 30**

Inscription au 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

**RESTAURANT LE CROISSANT CHAUD**  
**Bébé café Coaticook**

**JEUDI 23 JUIN DE 9 H À 11 H**

Information au 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

**PARC DE LA GORGE DE COATICOOK**  
**Fête nationale**

**23 JUIN DÈS 18 H**  
**ET 24 JUIN DÈS 11 H**



**Entrée gratuite!**

Spectacles de Pandore et de la Troupe  
Chaud Bizzz, du centre Diver'Action, soccer  
bulle, jeux gonflables, feu d'artifice et autres  
activités familiales. Navette Acti-Bus. Messe à  
l'église Saint-Jean. Info : [gorgedeoaticook.qc.ca](http://gorgedeoaticook.qc.ca).



FAMILLE

## RÉCRÉ-O-PARC À COMPTON

### Fête nationale

JEUDI 23 JUN DÈS 18 H

Programmation détaillée p. 9.

FAMILLE

## PARC DE KINGSCROFT À BARNSTON-OUEST

### Fête nationale

VENREDI 24 JUN DÈS 12 H

Programmation détaillée p. 9.

FAMILLE

## PARC CHARTIER

### Les Contes de la fontaine

VENREDI 24 JUN À 16 H 30

Avec vos tout-petits, venez écouter de belles histoires en plein air, suivies d'une activité!

CULTURE

## PARC CHARTIER

### Les Concerts Desjardins de l'Harmonie de Coaticook

VENREDI 24 JUN À 20 H 30

Nous clôturons les concerts avec les musiques de film. Le concert et les projections débutent à 20 h 30. Beaucoup de plaisir en perspective pour les grands et les petits.

FAMILLE

## LIEU À DÉTERMINER

### Cueillette de fraises

MARDI 28 JUN

Cueillette de fraises suivie d'un pique-nique. Inscription au 819-849-7011, poste 233 ou 231.

CULTURE

## BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE-AURICE

MARDI 28 JUN À 13 H

Rencontre du Club de lecture TD pour les 8 à 12 ans.

FAMILLE

## CAFÉ LES 3 SOEURS

### Bébé café Waterville

MERCREDI 29 JUN  
DE 9 H À 11 H

Information au 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

## PARC JEAN-D'AVIGNON

### En forme avec bébé

MERCREDI 29 JUN  
DE 9 H 30 À 10 H 30

Inscription au 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

## PARC DES CASCADES DE WATERVILLE

### Les Contes de la fontaine

MERCREDI 29 JUN  
À 16 H 30

Avec vos tout-petits, venez écouter de belles histoires en plein air, suivies d'une activité!



FAMILLE

## RESTAURANT LE CROISSANT CHAUD

### Bébé café Coaticook

JEUDI 30 JUN DE 9 H À 11 H

Information au 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

## PARC DES LIONS DE COMPTON

### Les Contes de la fontaine

JEUDI 30 JUN À 16 H 30

Avec vos tout-petits, venez écouter de belles histoires en plein air, suivies d'une activité!

FAMILLE

## PARC CHARTIER

### Les Contes de la fontaine

VENREDI 1<sup>ER</sup> JUILLET À 16 H 30

Il n'y a **pas** de conte en cette journée de la fête du Canada. Rendez-vous la semaine prochaine!

LOISIRS

## SAINT-MALO

### Tournoi de volleyball

SAMEDI 2 JUILLET  
DE 9 H À 18 H

Tournoi mixte au 90, chemin du lac, Saint-Malo. Inscription : 75 \$/équipe. Information auprès de Jonathan : 819-837-0107 ou 819-679-1944.

CULTURE

## SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

### Exposition Des pionniers

TOUT L'ÉTÉ

Venez visiter notre nouvelle exposition de photos intitulée *Des pionniers*, qui sera présentée tout l'été dans nos locaux. Vous y retrouverez certaines des figures les plus marquantes de notre histoire.

CULTURE

## MUSÉE BEAULNE

### Fouille archéologique sur le site de l'Hôtel Queen

DU 4 AU 15 JUILLET



Après les fouilles de 2014, cette nouvelle fouille permettra de mettre au jour un plus grand nombre d'artefacts et de découvrir le réel potentiel de mise en valeur du site.

CULTURE

## BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE-AURICE

### Club de lecture TD

MARDI 5 JUILLET 13 H

Rencontre du Club de lecture TD pour les 8 à 12 ans.

CULTURE

## MUSÉE BEAULNE

### Une heure du conte sur le thème de l'archéologie

MERCREDI 6 JUILLET À 10 H 30

Francine Giroux et Rachel Rouleau racontent l'archéologie aux tout-petits! Le Croque-livres bien habillé nous attend devant le musée. Information au 819-849-6560.

FAMILLE

## PARC JEAN-D'AVIGNON

### En forme avec bébé

MERCREDI 6 JUILLET  
DE 9 H 30 À 10 H 30

Inscription au 819-849-7011, poste 231.



FAMILLE

**CAFÉ LES 3 SOEURS**  
**Bébé café Waterville**

**MERCREDI 6 JUILLET**  
**DE 9 H À 11 H**

Information au 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

**PARC DES CASCADES DE WATERVILLE**  
**Les Contes de la fontaine**

**MERCREDI 6 JUILLET À 16 H 30**

Avec vos tout-petits, venez écouter de belles histoires en plein air, suivies d'une activité!

FAMILLE

**RESTAURANT LE CROISSANT CHAUD**  
**Bébé café Coaticook**

**JEUDI 7 JUILLET DE 9 H À 11 H**

Information au 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

**PARC DES LIONS DE COMPTON**  
**Les Contes de la fontaine**

**JEUDI 7 JUILLET À 16 H 30**

Avec vos tout-petits, venez écouter de belles histoires en plein air, suivies d'une activité!

CULTURE

**BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE-MAURICE**  
**Heure du conte**

**VENDREDI 8 JUILLET À 10 H**

Heure du conte avec Caroline.

FAMILLE

**PARC CHARTIER**  
**Les Contes de la fontaine**

**VENDREDI 8 JUILLET À 16 H 30**

Avec vos tout-petits, venez écouter de belles histoires en plein air, suivies d'une activité!

LOISIRS

**CLUB DE GOLF DE COATICOOK**  
**Tournoi de golf Classique Roger Thibeault**

**9 JUILLET**

Tournoi organisé par le Club Lions de Coaticook, neuf trous formule Vegas et souper. Information ou inscription auprès de Jacques Jubinville au 819-849-2339 ou Thommy Gagnon au 819-849-0063.



CULTURE

**MUSÉE BEAULNE**  
**Salon des artistes locaux et régionaux**

**DU 10 JUILLET**  
**AU 4 SEPTEMBRE**



Exposition collective regroupant les meilleurs talents de la localité (représentés par Coatic'Art) et des Cantons-de-l'Est qui s'expriment dans différentes disciplines.

CULTURE

**BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE-MAURICE**  
**Club de lecture TD**

**MARDI 12 JUILLET 13 H**

Rencontre du Club de lecture TD pour les 8 à 12 ans.

FAMILLE

**CAFÉ LES 3 SOEURS**  
**Bébé café Waterville**

**MERCREDI 13 JUILLET**  
**DE 9 H À 11 H**

Information au 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

**PARC JEAN-D'AVIGNON**  
**En forme avec bébé**

**MERCREDI 13 JUILLET**  
**DE 9 H 30 À 10 H 30**

Inscription au 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

**PARC DES CASCADES DE WATERVILLE**  
**Les Contes de la fontaine**

**MERCREDI 13 JUILLET À 16 H 30**

Avec vos tout-petits, venez écouter de belles histoires en plein air, suivies d'une activité!

FAMILLE

**RESTAURANT LE CROISSANT CHAUD**  
**Bébé café Coaticook**

**JEUDI 14 JUILLET DE 9 H À 11 H**

Information au 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

**PARC DES LIONS DE COMPTON**  
**Les Contes de la fontaine**

**JEUDI 14 JUILLET À 16 H 30**

Avec vos tout-petits, venez écouter de belles histoires en plein air, suivies d'une activité!

CULTURE

**BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE-MAURICE**

**Heure du conte**

**VENDREDI 15 JUILLET À 10 H**

Heure du conte avec Caroline.

FAMILLE

**PARC CHARTIER**  
**Les Contes de la fontaine**

**VENDREDI 15 JUILLET À 16 H 30**

Avec vos tout-petits, venez écouter de belles histoires en plein air, suivies d'une activité!

CULTURE

**BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE-MAURICE**  
**Club de lecture TD**

**MARDI 19 JUILLET À 13 H**

Rencontre du Club de lecture TD pour les 8 à 12 ans.

FAMILLE

**PARC DES CASCADES DE WATERVILLE**  
**Les Contes de la fontaine**

**MERCREDI 20 JUILLET À 16 H 30**

Avec vos tout-petits, venez écouter de belles histoires en plein air, suivies d'une activité!

CULTURE

**MUSÉE BEAULNE**  
**Plaisirs des thés**  
**JUILLET ET AOÛT**



Tous les mercredis de juillet et août, de 13 h 30 à 19 h, du thé et des pâtisseries seront servis sur la véranda du Château. Une activité agréable, à combiner avec la visite des expositions.



**AVIS PUBLIC**

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES  
PAR UNE DEMANDE VISANT  
À AUTORISER UN PROJET  
DE CONSTRUCTION DE  
DEUX HABITATIONS DE SIX  
LOGEMENTS SUR LE LOT 3309982  
SITUÉ EN BORDURE DE LA RUE  
JEANNE-MANCE, DANS LA ZONE  
RA-605

AVIS EST DONNÉ que le conseil municipal tiendra une séance publique de consultation quant à l'objet et aux conséquences de cette demande soumise dans le cadre du règlement municipal sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI). Une telle demande nécessite l'autorisation préalable du conseil municipal, puisque celle-ci déroge au règlement de zonage quant aux usages permis dans la zone concernée (zone RA-605 illustrée sur le croquis ci-contre).



Cette demande a fait l'objet d'un premier projet de résolution adopté par le conseil municipal lors de la séance tenue le 13 juin 2016. La résolution par laquelle le conseil autorise la demande est soumise à la consultation publique et est également susceptible d'approbation référendaire conformément aux dispositions prévues à cet effet à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

La séance de consultation publique sur cette demande se tiendra le lundi 11 juillet 2016 à 19 h 30 dans la salle du conseil située au 150, rue Child, à Coaticook. Au cours de la séance publique, on expliquera la demande et on entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.

Des informations plus détaillées quant à la nature de la demande peuvent être obtenues auprès du Service de l'urbanisme ou du Service du greffier, à l'hôtel de ville, situé au 150, rue Child, à Coaticook durant les heures d'ouverture habituelles.

DONNÉ à Coaticook, ce 15 juin 2016.

La greffière,  
Geneviève Dupras



**AVIS PUBLIC  
AUX CITOYENS DE LA VILLE  
DE COATICOOK**

RÈGLEMENT NUMÉRO 26-05 (2016)  
RÈGLEMENT DÉCRÉTANT  
L'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX  
FINS DU FINANCEMENT DES  
CENTRES D'URGENCE 9-1-1 ET  
ABROGEANT LE RÈGLEMENT  
NUMÉRO 29-04 (2009)

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 9 mai, le conseil municipal adoptait le règlement numéro 26-5 (2016), règlement décrétant l'imposition d'une taxe aux fins

- du financement des centres d'urgence 9-1-1 et abrogeant le règlement numéro 29-04 (2009);
- l'objet de ce règlement est d'imposer un tarif mensuel auprès de tout abonné, selon la nature du service téléphonique auquel il est abonné, pour la fourniture et l'exploitation du service centralisé d'appels d'urgence;
- l'original du règlement numéro 26-05 (2016) est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

Le règlement entre en vigueur lors de sa publication.

DONNÉ à Coaticook, ce 15 juin 2016.

La greffière,  
Geneviève Dupras



**AVIS PUBLIC  
AUX CITOYENS DE LA VILLE  
DE COATICOOK**

RÈGLEMENT NUMÉRO  
29-A-16 (2016) AUGMENTANT  
LE FONDS DE ROULEMENT  
À 3 478 117 \$

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 13 juin 2016, le conseil municipal adoptait le règlement numéro 29-A-16 (2016) augmentant le

fonds de roulement de 243 657 \$, le faisant passer de 3 234 460 \$ à 3 478 117 \$;

- qu'en vertu à l'article 569 de la *Loi sur les cités et villes*, le montant du fonds de roulement ne peut excéder 20 % des crédits prévus au budget de l'exercice courant de la municipalité;
- l'original du règlement numéro 29-A-16 (2016) est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

Le règlement entre en vigueur lors de sa publication.

DONNÉ à Coaticook, ce 15 juin 2016.

La greffière,  
Geneviève Dupras



**AVIS PUBLIC  
AUX CITOYENS DE LA VILLE  
DE COATICOOK**

DEMANDE DE DÉROGATION  
MINEURE

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que le conseil municipal, lors de son assemblée ordinaire du 11 juillet 2016 qui se tiendra à 19 h 30 à l'hôtel de ville de Coaticook, étudiera les demandes de dérogation mineure au règlement de zonage de la Ville de Coaticook et ses amendements, relatives aux immeubles suivants :

- Propriété située au 489, chemin des Chalets, connue et désignée comme étant le lot 2 935 185 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook.

La dérogation mineure vise à permettre un lot d'une superficie minimale

d'environ 740,2 m<sup>2</sup> au lieu de 846,0 m<sup>2</sup> et une largeur minimale au lac de 7,43 m.

- Propriété située au 515, rue des Cèdres, connue et désignée comme étant le lot 3 310 429 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook.

La dérogation mineure vise à régulariser la marge de recul avant à 7,40 m au lieu de 7,6 m et une marge de recul latérale à 1,89 m au lieu de 2 m minimum.

- Propriété située au 265, rue Child, connue et désignée comme étant les lots 3 310 904, 3 310 903, 5 733 547 et 5 402 745 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook.

La dérogation mineure vise à permettre des allées de circulation dans les deux sens à 6,7 m au lieu de 7 m.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes en se présentant aux dates, endroits et heures fixés pour l'assemblée du conseil.

DONNÉ à Coaticook, ce 15 juin 2016.

La greffière,  
Geneviève Dupras



**AVIS PUBLIC**

RÈGLEMENT NUMÉRO  
12-5 RM330-1 (2016)  
REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT  
NUMÉRO 12-5 RM330 (2016) ET  
AUTRES AMENDEMENTS  
RELATIFS AU STATIONNEMENT

AVIS est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 9 mai 2016, avis de motion fut donné pour la présentation du règlement numéro 12-5 RM330-1 (2016) relatif au stationnement;

- le 13 juin 2016, le conseil municipal adoptait ledit règlement;

- le règlement a pour but de remplacer le règlement numéro 12-5 RM330 (2016) et autres amendements relatifs au stationnement;

- l'original du règlement numéro 12-5 RM330-1 (2016) est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

Le règlement entre en vigueur lors de sa publication.

DONNÉ à Coaticook, ce 15 juin 2016.

La greffière,  
Geneviève Dupras



**MUNICIPALITÉ DE MARTINVILLE**

**Avis public d'entrée en vigueur d'un règlement**

Veillez prendre avis que lors d'une séance de son conseil tenue le 14 mars 2016, la Municipalité de Martinville a adopté le règlement n° 2016-107 intitulé « Règlement sur les conditions d'émission des permis de construction ».

Ce règlement a pour objet de doter la Municipalité d'un règlement sur les conditions de délivrance des permis de construction, à la suite de la révision du plan d'urbanisme de la Municipalité.

Il prévoit des dispositions déclaratoires, interprétatives et administratives. Il prévoit les conditions de délivrance d'un permis de construction applicables aux différentes zones de la municipalité.

Ce règlement a été approuvé par la Municipalité régionale de comté de Coaticook le 11 mai 2016. Un certificat de conformité à l'égard de ce règlement a été délivré le 11 mai 2016. Le règlement n° 2016-107 est donc en vigueur depuis le 11 mai 2016.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement du lundi au vendredi, sauf le mercredi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 au bureau municipal situé au 233, rue Principale Est, à Martinville.

DONNÉ à Martinville, ce 19 mai 2016.

France Veilleux  
Secrétaire-trésorière



**MUNICIPALITÉ DE MARTINVILLE**

**Avis public d'entrée en vigueur d'un règlement**

Veillez prendre avis que lors d'une séance de son conseil tenue le 14 mars 2016, la Municipalité de Martinville a adopté le règlement n° 2016-104 intitulé « Règlement de lotissement ».

Ce règlement a pour objet de remplacer l'actuel règlement de lotissement de la Municipalité à la suite de la révision du plan d'urbanisme de la Municipalité. Il prévoit des dispositions déclaratoires, interprétatives et administratives. Il prévoit les conditions préalables à l'approbation d'un plan relatif à une opération cadastrale et diverses normes de lotissement.

Ce règlement, réputé conforme au plan d'urbanisme révisé portant le numéro 2016-102, a été approuvé par l'ensemble des personnes habiles à voter de la Municipalité le 9 mai 2016.

Ce règlement a été approuvé par la Municipalité régionale de comté de Coaticook le 11 mai 2016. Un certificat de conformité à l'égard de ce règlement a été délivré le 11 mai 2016. Le règlement n° 2016-104 est donc en vigueur depuis le 11 mai 2016.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement du lundi au vendredi, sauf le mercredi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 au bureau municipal situé au 233, rue Principale Est, à Martinville.

DONNÉ à Martinville, ce 19 mai 2016.

France Veilleux  
Secrétaire-trésorière



**MUNICIPALITÉ DE MARTINVILLE**

**Avis public d'entrée en vigueur d'un règlement**

Veillez prendre avis que lors d'une séance de son conseil tenue le 14 mars 2016, la Municipalité de Martinville a adopté le règlement n° 2016-105 intitulé « Règlement de construction ».

Ce règlement a pour objet de remplacer l'actuel règlement de construction de la Municipalité, à la suite de la révision du plan d'urbanisme de la Municipalité. Il prévoit des dispositions déclaratoires, interprétatives et administratives, dont le fait que les dispositions du Code national du bâtiment en font partie intégrante. Ce règlement

prévoit de plus des normes diverses concernant notamment la construction et la démolition des bâtiments, ainsi que des dispositions relatives à la construction de rues et des entrées.

Ce règlement a été approuvé par la Municipalité régionale de comté de Coaticook le 11 mai 2016. Un certificat de conformité à l'égard de ce règlement a été délivré le 11 mai 2016. Le règlement n° 2016-105 est donc en vigueur depuis le 11 mai 2016.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement du lundi au vendredi sauf le mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 au bureau municipal situé au 233, rue Principale Est, à Martinville.

DONNÉ à Martinville, ce 19 mai 2016.

France Veilleux  
Secrétaire-trésorière



**MUNICIPALITÉ DE MARTINVILLE**

**Résumé du règlement n° 2016-102 intitulé « Règlement sur le plan d'urbanisme »**

Veillez prendre avis que lors d'une séance de son conseil tenue le 14 mars 2016, la Municipalité de Martinville a adopté le règlement n° 2016-102 intitulé « Règlement sur le plan d'urbanisme ».

Ce règlement est entré en vigueur le 11 mai 2016.

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, voici un résumé du plan d'urbanisme de la Municipalité :

Le règlement sur le plan d'urbanisme a pour objet de remplacer l'actuel plan d'urbanisme de la Municipalité adopté en 1988 dans le cadre de la révision de l'ensemble de la réglementation d'urbanisme applicable sur le territoire de Martinville.

Le plan d'urbanisme contient premièrement une description de la Municipalité au niveau de son territoire et de son évolution sociodémographique et économique, de ses territoires d'intérêt et de ses zones de contraintes. Le plan d'urbanisme dresse par la suite un bilan en quatre éléments des enjeux d'aménagement du territoire de la municipalité.

Le plan d'urbanisme énonce une vision stratégique d'aménagement du territoire qui guide les intentions d'aménagement à long terme. Cette vision est la suivante :

**« En 2025, la municipalité de Martinville sera reconnue pour la qualité de vie de sa population multigénérationnelle. On y retrouvera une variété de services et de commerces au cœur d'une communauté engagée, dynamique et fière de tous ses attraits. »**

Le plan d'urbanisme décrit quatre grandes orientations d'aménagement et leurs

moyens de mise en œuvre; ces orientations sont les suivantes :

- Consolider et soutenir la vitalité du cœur du village;
- Confirmer l'importance du rôle de l'agriculture pour l'économie et le développement de la Municipalité tout en favorisant l'établissement d'usages compatibles et l'innovation du domaine;
- Favoriser le maintien ou l'implantation de commerces, d'industries et de services de manière à améliorer la rétention de la population et attirer des résidents potentiels;
- Différencier Martinville des autres municipalités en matière de respect et de cohabitation harmonieuse avec le milieu naturel.

Le plan d'urbanisme prévoit par la suite six grandes affectations du sol et les densités de son occupation; ces affectations sont les suivantes :

(1) Agricole
(2) Agricole restreinte
(3) Forestière
(4) Périmètre d'urbanisation
(5) Rurale
(6) Rurale restreinte

Le plan d'urbanisme décrit les activités compatibles pour chaque affectation et les activités spécifiquement prohibées sur l'ensemble du territoire.

Finalement, le plan d'urbanisme pose la problématique des voies de circulation et les interventions retenues et décrit les zones à rénover, restaurer et protéger en vue de les remettre en état ou d'en conserver l'intégrité.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement du lundi au vendredi sauf le mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 au bureau municipal situé au 233, rue Principale Est, à Martinville.

DONNÉ à Martinville, le 20 mai 2016.

France Veilleux  
Secrétaire-trésorière



**MUNICIPALITÉ DE MARTINVILLE**

**Avis public d'entrée en vigueur d'un règlement**

Veillez prendre avis que lors d'une séance de son conseil tenue le 14 mars 2016, la Municipalité de Martinville a adopté le règlement n° 2016-102 intitulé « Règlement sur le plan d'urbanisme ».

Ce règlement a pour objet de remplacer l'actuel plan d'urbanisme de la Municipalité. Il contient une description de la Municipalité, un bilan de la problématique d'aménagement de son territoire, les grandes

orientations et objectifs d'aménagement, les grandes affectations du sol et les densités de son occupation, la problématique en matière de transport ainsi que des zones à rénover, à restaurer ou à protéger.

Ce règlement a été approuvé par la Municipalité régionale de comté de Coaticook le 11 mai 2016. Un certificat de conformité à l'égard de ce règlement a été délivré le 11 mai 2016. Le règlement n° 2016-102 est donc en vigueur depuis le 11 mai 2016.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement du lundi au vendredi, sauf le mercredi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 au bureau municipal situé au 233, rue Principale Est, à Martinville.

DONNÉ à Martinville, le 19 mai 2016.

France Veilleux  
Secrétaire-trésorière



**MUNICIPALITÉ DE MARTINVILLE**

**Avis public d'entrée en vigueur d'un règlement**

Veillez prendre avis que lors d'une séance de son conseil tenue le 14 mars 2016, la Municipalité de Martinville a adopté le règlement n° 2016-103 intitulé « Règlement de zonage ».

Ce règlement a pour objet de remplacer l'actuel règlement de zonage de la Municipalité à la suite de la révision du plan d'urbanisme de la Municipalité. Il prévoit des dispositions déclaratoires, interprétatives et administratives, celles relatives aux droits acquis et celles applicables à toutes ou à certaines zones (notamment et non limitativement concernant les bâtiments principaux et accessoires, les cours,

l'affichage, les zones inondables, le milieu riverain et le littoral, l'abattage et la plantation d'arbres, l'implantation à proximité de certaines activités contraignantes, les éoliennes). Il prévoit une classification des usages, la division du territoire en zones ainsi que les usages permis et les normes d'implantation applicables dans ces zones.

Ce règlement, réputé conforme au plan d'urbanisme révisé portant le numéro 2016-102, a été approuvé par l'ensemble des personnes habiles à voter de la Municipalité le 9 mai 2016.

Ce règlement a été approuvé par la Municipalité régionale de comté de Coaticook le 11 mai 2016. Un certificat de conformité à l'égard de ce règlement a été délivré le 11 mai 2016. Le règlement n° 2016-103 est donc en vigueur depuis le 11 mai 2016.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement du lundi au vendredi, sauf le mercredi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 au bureau municipal situé au 233, rue Principale Est, Martinville.

DONNÉ à Martinville, ce 19 mai 2016.

France Veilleux  
Secrétaire-trésorière



**MUNICIPALITÉ DE STANSTEAD-EST**

**Résumé du règlement n° 2016-03 intitulé « Règlement sur le plan d'urbanisme »**

Veillez prendre avis que lors d'une séance de son conseil tenue le 14 mars 2016, la Municipalité de Stanstead-Est a adopté le règlement n° 2016-03 intitulé « Règlement sur le plan d'urbanisme ».

Ce règlement est entré en vigueur le 13 avril 2016.

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, voici un résumé du plan d'urbanisme de la Municipalité :

Le règlement sur le plan d'urbanisme a pour objet de remplacer l'actuel plan d'urbanisme de la Municipalité adopté en 1988 dans le cadre de la révision de l'ensemble de la réglementation d'urbanisme applicable sur le territoire de Stanstead-Est.

Le plan d'urbanisme contient premièrement une description de la Municipalité au niveau de son territoire et de son évolution sociodémographique et économique, de ses territoires d'intérêt et de ses zones de contraintes. Le plan d'urbanisme dresse par la suite un bilan en quatre éléments des enjeux d'aménagement du territoire de la municipalité.

Le plan d'urbanisme énonce une vision stratégique d'aménagement du territoire qui guide les intentions d'aménagement à long terme. Cette vision est la suivante :

**« En 2025, la Municipalité de Stanstead-Est sera reconnue pour le charme et le dynamisme de son milieu rural. L'agriculture y sera toujours le pilier et sera reconnue pour y être pratiquée dans le respect de l'environnement. On y trouvera un milieu naturel sain, valorisé et accessible à une population multigénérationnelle et diversifiée. »**

Le plan d'urbanisme décrit trois grandes orientations d'aménagement et leurs moyens de mise en œuvre; ces orientations sont les suivantes :

- Confirmer l'importance du rôle de l'agriculture pour l'économie et le développement de la Municipalité tout en favorisant l'établissement d'usages compatibles et l'innovation du domaine;
- Faire de Stanstead-Est une référence en matière de respect et de cohabitation harmonieuse avec le milieu naturel;
- Mettre en valeur les attraits de la Municipalité pour améliorer la qualité de vie des citoyens et assurer une rétention de ceux-ci.

Le plan d'urbanisme prévoit par la suite huit grandes affectations du sol et les densités de son occupation; ces affectations sont les suivantes :

(1) Agricole
(2) Agricole restreinte
(3) Forestière
(4) Agroforestière restreinte
(5) Périmètre d'urbanisation secondaire
(6) Rurale
(7) Rurale restreinte
(8) Parc écologique

Le plan d'urbanisme décrit les activités compatibles pour chaque affectation et les activités spécifiquement prohibées sur l'ensemble du territoire.

Finalement, le plan d'urbanisme pose la problématique des voies de circulation et les interventions retenues et décrit les zones à rénover, restaurer et protéger en vue de les remettre en état ou d'en conserver l'intégrité.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement du lundi au jeudi de 9 h à 16 h au bureau municipal situé au 7015, route 143, à Stanstead-Est.

DONNÉ à Stanstead-Est, le 25 mai 2016.

Claudine Tremblay  
Directrice générale et secrétaire-trésorière



**MUNICIPALITÉ DE STANSTEAD-EST**

Avis public aux personnes intéressées par la détermination de l'assiette des chemins municipaux suivants : Fairfax, Paré, Curtis et Christenson.

**ARTICLE 1**

Lors d'une séance tenue le 3 mai 2016, le conseil a adopté par sa résolution numéro 2016-05-088 la description de l'assiette des terrains qui appartiennent à la Municipalité en vertu de l'article 73 de la *Loi sur les compétences municipales* et visant les terrains occupés comme chemins municipaux, soit les chemins Fairfax, Paré, Curtis et Christenson selon la description technique préparée à Magog par l'arpenteur-géomètre Daniel Boisclair sous ses minutes 18285.

**ARTICLE 2**

Les descriptions techniques précitées ont été déposées le 5 février 2016.

**ARTICLE 3**

Tout droit réel auquel pourrait prétendre une personne à l'égard d'une partie de terrain visée par la description technique de l'arpenteur-géomètre Daniel Boisclair sous ses minutes 18285 est éteint à compter de la première publication du présent avis dans le journal.

**ARTICLE 4**

Le titulaire d'un droit réel éteint en vertu de l'article précédent peut toutefois réclamer à la Municipalité une indemnité en compensation pour la perte de ce droit.

**ARTICLE 5**

À défaut d'entente, le montant de cette indemnité sera fixé par le Tribunal administratif du Québec conformément à la *Loi sur l'expropriation* (L.R.Q., chapitre E-24).

DONNÉ à Stanstead-Est, le 10 juin 2016.

Claudine Tremblay  
Directrice générale et secrétaire-trésorière



**Le CRIEUR PUBLIC**

Direction de la publication et coordination :  
Shirley Lavertu 819-849-2721 (256)  
et Sara Favreau-Perreault

Révision : Solutions linguistiques Rouleau

Graphisme : Carbone graphique

Impression et distribution : Transcontinental



SOURCE D'INFORMATION CITOYENNE  
DE LA RÉGION DE COATICOOK

N° 38 JUIN 2016